



**Déclaration préalable commune
FSU- UNSA Éducation
CHSCT-SD du jeudi 25 mars 2021**



Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les membres du CHSCT-SD 12,

Même si la situation sanitaire n'est pas à l'ordre du jour, la FSU et l'UNSA Education tiennent à vous soumettre une nouvelle fois leurs inquiétudes tout en faisant l'amer constat que notre ministère persiste à s'obstiner à faire comme si le risque de contamination s'arrêtait à la porte de l'École.

Ainsi la situation dans notre département se dégrade de jour en jour. Et c'est hélas par les témoignages de nos collègues ou par voie de presse que nous en avons connaissance, car malgré nos demandes nous ne sommes toujours pas régulièrement informé-es de la situation. Nous renouvelons donc la demande ce jour d'avoir une remontée hebdomadaire de la situation sanitaire dans les établissements scolaires.

La presse nous a informé-es également que des médiatrices ont été recrutées en vue de la passation des tests salivaires dans le premier degré. Nous nous interrogeons encore et toujours sur la forme de volontariat proposée aux infirmières scolaires : dans quel cadre sont elles conviées à être présentes dans les écoles alors que le ministère s'est lui même engagé à décharger de cette tâche nos collègues dont la présence dans les établissements est indispensable?

Concernant les tests dans le 1er degré, quel est le rôle des directeur-trices, une fois la collecte des autorisations parentales faite ? Il a été demandé à certain-es de scanner toutes ces autorisations et de les envoyer par mail. Nous avons compris lors d'un précédent CHSCT-SD12, votre engagement à ce que les formalités administratives ne soient pas remplies par les directrices, directeurs et chargé.es d'école dont la seule à leur charge devait consister à transmettre et récupérer ces autorisations. L'UNSA Education et la FSU rappellent que la gestion des données sensibles telles que le numéro de sécurité sociale ne doit aucunement relever des missions des directeur-trices. Cette demande est non seulement illégale mais aussi chronophage.

La FSU et l'UNSA Education souhaitent dénoncer aujourd'hui le contexte de travail dégradé qui s'installe dans notre département.

La mauvaise gestion nationale de cette crise met à mal les conditions de travail et la santé des personnels : recrudescence de cas positifs et développement de clusters, obligation de répartition et de brassage des élèves en cas d'absence non remplacée, problème de définition des cas contacts par les autorités locales, manque d'équipements de protection...

Les personnels doivent, sans cesse, s'adapter et organiser leur travail dans un système fait de contradictions. Ils et elles craignent pour leur santé et celle de leurs proches. L'UNSA Education et la FSU s'interrogent ainsi sur la fin de l'hybridation des lycées dans ce contexte de montées des contaminations. Maintenir les établissements scolaires ouverts en classes entières, ne peut pas se faire au détriment de la santé des

personnels, des élèves et de leurs familles. Les personnels sont inquiets et s'interrogent sur leur sécurité quand ils voient chaque jour de plus en plus d'absences de leurs élèves cas positifs ou contacts.

L'UNSA Education et la FSU dénoncent l'absence de cadrage institutionnel national, laissant la liberté à certains chefs d'établissement de dépasser leurs prérogatives en ce qui concerne les temps de pause et de convivialités de leurs personnels. Ailleurs ce sont les sens de circulation qui ont été supprimés sans aucune explication faite aux usagers...

La FSU et l'UNSA Education tiennent également à mettre en avant tous les précaires qui travaillent dans l'ombre à l'éducation nationale.

Les assistant-es d'éducation, en grève aujourd'hui, sont en première ligne dans la gestion des conséquences de la crise sanitaire dans les établissements scolaires. Elles-ils attendent que leurs missions soient confortées, que leurs conditions de travail et de rémunération soient améliorées et que des perspectives d'évolution leurs soient enfin données.

L'UNSA Education et la FSU ont aussi alerté sur la situation alarmante à tous les échelons des AESH, maintenu-es dans la précarité malgré les promesses du ministère. Elles-ils seront aussi en grève le 8 avril prochain.

La FSU et l'UNSA Education avaient alerté l'administration sur la question des remplacements des enseignant-es dans le premier degré. L'appel à des contractuel.es a amené des situations "ubuesques" dans des classes où il y a eu un turn-over de remplaçant-es/contractuel-les. Ce sont des conditions de travail dégradées pour les personnels titulaires et contractuels remplaçants, pour les autres collègues de l'école comme pour les élèves.

Le président de la République a annoncé que les enseignant-es pourraient être vacciné-es à partir de «la mi-fin-avril», comme personnels pouvant bénéficier d'une forme de priorité. Enfin! Par la même occasion, Emmanuel Macron reconnaît enfin que les personnels étaient, par leurs conditions d'exercice, particulièrement exposés au Covid-19. Chose que Jean-Michel Blanquer n'avait jamais daigné faire jusqu'ici! Il était temps! Nos organisations syndicales intervenaient depuis plusieurs mois auprès du ministère pour accélérer la vaccination de tous les personnels qui travaillent sur les lieux scolaires, et pas uniquement des enseignant-es.

Maintenant, cette annonce doit se traduire dans les actes. La FSU et l'UNSA Education ne pourront se contenter d'un vague calendrier évoquant «la mi-fin-avril» comme possible date de début de vaccination. Il faut un calendrier ferme, une date claire et rapide de début de vaccination, des modalités précises d'accès à la vaccination et des garanties pour que les personnels soient pris en charge au mieux s'ils devaient subir un arrêt de travail (sans jour de carence). Tous les personnels travaillant dans le service public d'éducation doivent être concernés, ce qui inclut aussi les personnels qui interviennent auprès des enfants et des jeunes à différents moments de la journée : transport scolaire, accueil, ATSEM, restauration, activités périscolaires... Le plan de vaccination doit être établi dès maintenant. Maintenir les écoles, collèges et lycées ouverts est notre préoccupation à tout.es! Ceci ne peut se faire au détriment de la santé des personnels, des élèves et de leurs familles.

Pourtant des solutions existent, l'UNSA Education et la FSU les ont déjà énumérées : tests massifs, moyens pour les remplacements, aération des salles, mesures pour la restauration scolaire, diminution des effectifs dans les classes, redéfinition des cas contacts et de la règle de fermeture des classes, recrutement de personnels pour renforcer la désinfection des écoles et établissements scolaires, etc.

Enfin nous concluons une nouvelle fois sur les pénibles conditions de notre exercice au sein de cette instance: malgré nos demandes maintes fois renouvelées à ce sujet, nous avons reçu notre convocation moins d'une semaine avant de nous réunir, quant aux documents préparatoires ils ne sont parvenus qu'hier soir. Ceci soulevant par conséquent une vive inquiétude sur les conditions de travail du CPD qui travaillait encore à plus de 20h00. La FSU et l'UNSA Education continuent à dénoncer le manque de moyens alloués aux DSDEN qui dégradent les conditions de travail des personnels contraints de travailler tard et influencent par ricochet négativement le dialogue social avec les représentant-es des personnels. Le context actuel n'améliore pas voire accentue cette dégradation . Nous vous informons donc qu'une demande d'audience commune à nos 2 organisations syndicales vous parviendra très prochainement pour aborder ces difficultés.

